**Informations clés**

* Date : 18 au 24 novembre 2018 (3e édition)
* Objectif : Faire de la petite enfance une priorité de la société québécoise
* Par qui : Une vingtaine de partenaires issus du milieu de la petite enfance ou touchés par cet enjeu de société
* Site Web : [Tous](https://t.co/75DE4CWRYv)pourlestoutpetits.com
* Contacts médias sociaux :
  + Facebook : [@Touspourlestoutpetits](https://www.facebook.com/Touspourlestoutpetits/)
  + Twitter : [@TousPourlesTP](https://twitter.com/TousPourlesTP)
  + #grandesemaine #toutpetits

**« call to action »**

* Notre objectif : que le Québec se mobilise autour d’une cause commune « Tous pour les tout-petits »
* Ensemble, faisons grandir le Québec

**messages clés généraux**

1. **La Grande semaine des tout-petits vise à donner une voix aux quelque 540 000 tout-petits québécois afin de faire de la petite enfance une véritable priorité de société.**

* C’est l’occasion pour nous tous de nous arrêter un moment pour porter notre regard sur la petite enfance au Québec et de réfléchir collectivement à ce que nous pouvons accomplir pour les aider à se réaliser pleinement.
* En agissant tôt et en offrant à tous les enfants des chances égales de réussir, nous permettons à la société de demain de grandir et de se développer dans les meilleures conditions possible.
* Plusieurs activités se dérouleront tout au long de la semaine à travers le Québec pour mobiliser les décideurs et la population quant au rôle clé des tout-petits pour l’avenir de notre société. Pour tous les détails, visitez le [Tous](https://t.co/75DE4CWRYv)pourlestoutpetits.com.

1. **Agir tôt en petite enfance, et ce, dès la grossesse, c’est permettre à la société de demain de grandir et se développer pleinement.**

* La période de 0 à 5 ans est déterminante pour le développement des tout-petits. Les actions posées à ce moment sont donc susceptibles de contribuer au développement de bases solides qui serviront à l’enfant une fois devenu adulte. Les parents ont un rôle crucial à jouer, certes, mais ils ne sont pas les seuls.
* L’environnement dans lequel un enfant grandit a des impacts importants sur sa santé, son développement, sa réussite éducative et tout son parcours de vie. Puisque nos tout-petits sont les adultes de demain, donnons à chacun d’entre eux une chance égale de se réaliser pleinement et de devenir des adultes épanouis et engagés.
* Différentes mesures peuvent être mises de l’avant pour favoriser le développement des enfants, telles que :
  + Des services pour accompagner les parents dès la grossesse
  + Des services de garde éducatifs de qualité et accessibles
  + De meilleures mesures de conciliation famille-travail
  + Des logements abordables
  + Des milieux de vie de qualité
  + Des services sociaux et des soins de santé accessibles (Ex. : accès à un médecin de famille, orthopédagogue, psychologue, etc.)

1. **Un peu plus de 1 enfant sur 4 présente une vulnérabilité dans au moins un des cinq domaines de développement à la maternelle. Cette situation pourrait avoir des impacts sur leur réussite éducative et sur leur parcours de vie. Heureusement, des solutions existent. Pour en savoir plus sur cette réalité, consultez le touspourlestoupetits.com.[[1]](#footnote-1)**

* Selon l’Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle, quelque 24 000 enfants à la maternelle ont une vulnérabilité dans au moins un domaine de leur développement, soit 1 enfant sur 4 (27,7 %). Cette proportion grimpe à 1 enfant sur 3 dans les milieux plus défavorisés.
  + Domaines évalués : La santé physique et le bien-être, les compétences sociales, la maturité affective, le développement cognitif et langagier, les habiletés de communication et les connaissances générales.
* Par exemple, certains enfants ont de la difficulté à communiquer clairement leurs besoins; d’autres ont du mal à suivre les routines d’une classe; certains montrent peu d’intérêt pour la lecture ou ont de la difficulté à jouer avec d’autres enfants.
* Les enfants vulnérables sont à risque de rencontrer des difficultés dès leur entrée à l’école, ce qui pourrait influencer tout leur parcours, et ce, jusqu’à l’âge adulte.

**Messages spécifiques pour le milieu des affaires**

1. **Faire de la petite enfance une priorité, c’est investir dans une société plus éduquée, épanouie et prospère.**

* À l’échelle mondiale, les sociétés qui investissent dans la petite enfance et la famille sont les sociétés dont l’état de santé est le meilleur. ([Source](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2124_analyse_developpement_enfants_maternelle.pdf), p. 4)
* La prévention en bas âge est la meilleure façon d’avoir un effet durable sur la santé et le développement des tout-petits, et ce, à coût moindre pour la société.
* Le développement des jeunes enfants peut contribuer à réduire les inégalités, la pauvreté ainsi que la réussite éducative et, par conséquent, assurer une main-d’œuvre plus qualifiée.

1. **Les retombées économiques liées aux investissements en petite enfance sont importantes. En effet, plusieurs données le démontrent :**

* 1 $ = 6 $ : Un dollar supplémentaire investi dans l’éducation à la petite enfance peut rapporter six dollars en bénéfices économiques. ([Source](https://tout-petits.org/actualites/2017/1-investi-dans-l-education-a-la-petite-enfance-rapporterait-6-selon-le-conference-board-du-canada/))
* 5 000 $ : Lorsqu’on investit en petite enfance, on diminue le risque que l’enfant ait besoin de services spécialisés. Cela équivaut à une économie de 5 000 $ par enfant avant l'âge de 12 ans. ([Source](http://pointsurlapetiteenfance.org/fr/report/))

1. **Le milieu des affaires est un acteur fort important, car il emploie des milliers de parents de tout-petits.**

* Des mesures de conciliation famille-travail peuvent être mises en oeuvre afin de soutenir les familles. Ces mesures diminuent le stress parental et améliorent les conditions de vie des familles ainsi que des tout-petits. Elles contribuent également à une meilleure rétention des employés, à la diminution du taux d’absentéisme et à l’amélioration de la productivité.
* Les employés qui considèrent que leur expérience de travail influence positivement leur vie familiale sont en meilleure santé, plus performants, et s’absentent moins du travail. À l’inverse, quand ils sont moins satisfaits de leur vie, entre autres, en raison de leur difficulté à concilier la famille et le travail, les travailleurs sont plus enclins à penser à quitter leur emploi. ([Source](https://www.google.com/url?q=https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1718_ConcilTravFamSante_QcPeutInspirPolGouvAutresPays.pdf&sa=D&ust=1539369401859000&usg=AFQjCNFBZQjcY8mTzJPEB0jvbp3rxHVJHA))
* Le stress causé par les tensions entre les responsabilités professionnelles et familiales peut rendre les parents moins disponibles, moins chaleureux et plus irritables, ce qui peut nuire au développement optimal de leur enfant.
* Un récent sondage a révélé que les parents sont nombreux à ne pas utiliser les mesures offertes par leur employeur. Les employeurs ont donc un rôle majeur à jouer dans la valorisation des mesures de conciliation famille-travail.

**Messages spécifiques pour les décideurs municipaux**

1. **Grâce à leur proximité avec les citoyens, les municipalités ont le pouvoir d’influencer directement la qualité de vie des familles (rôle de leader, partenaire, ambassadeur et facilitateur).**

* 91 % des parents d’enfants de 0 à 5 ans jugent important que leur municipalité offre plus de services et d’activités destinés aux tout-petits.
* La variété et la qualité des environnements ainsi que les services offerts à proximité du milieu de vie des familles ont un impact dans les premières années de vie d’un enfant.
* Selon les experts, grandir dans un logement trop petit, trop peuplé ou trop cher peut augmenter le risque qu’un enfant développe des troubles de santé ou des problèmes de développement cognitif, langagier ou socioaffectif. À long terme, cela peut influencer sa capacité à apprendre et à réussir à l’école.

1. **Plusieurs mesures peuvent être prises afin d’offrir des conditions de vie optimales à nos tout-petits et dont l’ensemble des citoyens pourra bénéficier. Par exemple :**

* Une programmation de loisirs culturels et sportifs, diversifiée, adaptée et accessible
* Des installations plus accessibles pour tous les enfants et les familles (Ex. : accessibilité pour les enfants handicapés, mise à disposition de tables à langer)
* Des activités et des services éducatifs de qualité
* Des logements abordables et de qualité
* Une alimentation saine et accessible dans les lieux publics (Ex. : agriculture urbaine, marchés publics, option santé dans les installations municipales)
* Mettre en place des règlements et aménager les rues et les trottoirs pour favoriser le transport actif, adapté, collectif ou alternatif des enfants
* Organiser, développer et aménager les quartiers, les espaces verts et les parcs afin d’assurer la sécurité des jeunes et les encourager à jouer et à être physiquement actifs
* Offrir un appui aux différents organismes partenaires locaux, tant en matière de finances, de matériel que de ressources humaines

**Messages spécifiques pour les décideurs provinciaux**

1. **Les élus provinciaux ont les compétences et le pouvoir d’influencer directement la qualité de vie des familles. Il est possible d’agir à plusieurs niveaux afin de permettre à tous les tout-petits de développer leur plein potentiel. Par exemple :**

* Améliorer la qualité des services de garde éducatifs à la petite enfance
* Favoriser l’accès à des logements abordables
* Faciliter l’accès aux soins de santé et aux services sociaux (Ex. : accès à un médecin de famille, orthopédagogue, psychologue, etc.)
* Faciliter la conciliation famille-travail
* Développer des services pour accompagner les parents dès la grossesse

1. **Faire de la petite enfance une priorité, c’est investir dans une société plus éduquée, épanouie et prospère.**

* À l’échelle mondiale, les sociétés qui investissent dans la petite enfance et la famille sont les sociétés dont l’état de santé est le meilleur. ([Source](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2124_analyse_developpement_enfants_maternelle.pdf), p. 4)
* La prévention en bas âge est la meilleure façon d’avoir un effet durable sur la santé et le développement des tout-petits, et ce, à coût moindre pour la société.
* Le développement des jeunes enfants peut contribuer à réduire les inégalités, la pauvreté ainsi que la réussite éducative et, par conséquent, assurer une main-d’œuvre plus qualifiée.
* Les retombées économiques liées aux investissements en petite enfance sont importantes. En effet, plusieurs données le démontrent :
* 1 $ = 6 $ : Un dollar supplémentaire investi dans l’éducation à la petite enfance peut rapporter six dollars en bénéfices économiques. ([Source](https://tout-petits.org/actualites/2017/1-investi-dans-l-education-a-la-petite-enfance-rapporterait-6-selon-le-conference-board-du-canada/))
* 5 000 $ : Lorsqu’on investit en petite enfance, on diminue le risque que l’enfant ait besoin de services spécialisés. Cela équivaut à une économie de 5 000 $ par enfant avant l'âge de 12 ans. ([Source](http://pointsurlapetiteenfance.org/fr/report/))

**Pour vous permettre de présenter des mesures concrètes, voici ci-dessous quelques exemples à utiliser :**

1. Des services pour accompagner les parents dès la grossesse
   * En offrant des services de préparation et d’accompagnement aux femmes enceintes issues de milieux défavorisés, l’organisme [La Maison Bleue](http://maisonbleue.info/) contribue à réduire les inégalités sociales et favorise le développement des enfants, de leur conception jusqu’à l’âge de 5 ans.
   * Les [Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance](http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers_thematiques/tout_petits/thematique/services_integres_en_perinatalite_et_pour_la_petite_enfance_sippe/problematique.html) visent à offrir aux futurs parents et aux jeunes familles un coup de main durant la grossesse, lors de l’arrivée du bébé et jusqu’à son entrée à l’école. Le programme a été développé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec qui réunit des professionnels de la santé et des intervenants communautaires.
2. Des services de garde éducatifs de qualité et accessibles
   * Il est possible d’augmenter la qualité, en agissant sur la formation et les conditions de travail du personnel éducateur, en diminuant la taille des groupes d’enfants et en mettant en place des moyens de communication adaptés aux parents.
3. De meilleures de conciliation famille-travail
   * Le cabinet d’avocats Delegatus mise sur la flexibilité des conditions de travail offertes à ses employés. Par exemple, la consultation d’un médecin par vidéoconférence est offerte à tous les employés et aux membres de leur famille.
   * L’entreprise [Absolunet](https://absolunet.com/fr/) est l’une des rares entreprises certifiées par la [norme Conciliation travail-famille](https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/CFTE/norme/Pages/index.aspx), décernée par le Bureau de normalisation du Québec, pour la variété de mesures qu’elle propose dont les horaires flexibles.
4. Des logements adaptés aux revenus de tous
   * [Concertation logement Lévis](https://www.omhlevis.qc.ca/) regroupe 20 organisations œuvrant à développer des logements plus abordables et plus accessibles pour les familles à revenu modeste. Le groupe a élaboré le portail [logislevis.com](http://www.logislevis.com/) qui recense l’ensemble de l’offre de logements sociaux et communautaires à Lévis, une première au Québec.
   * Le projet de l’[Ilot Pelletier](http://www.habitation.gouv.qc.ca/fiches_de_projet/projets/ilot_pelletier.html) a modifié le visage de la rue Pelletier à Montréal-Nord, anciennement reconnue pour la présence de gangs criminalisés. Aujourd’hui, ce sont plus de 200 logements abordables qui ont été créés et des espaces de stationnement transformés en potager.
5. Des milieux de vie de qualité

* Le Service des loisirs de Saint-Amable a mis sur pied une panoplie d’activités variées dédiées aux tout-petits qui sont devenues des rendez-vous annuels incontournables : un club de lecture pour les 3 à 12 ans, des Heures du conte en pyjama à la bibliothèque ou encore dans les parcs, une activité d’échanges entre les enfants et les élus locaux, etc.
* À Trois-Rivières, dans le cadre du programme [IMParc](http://www.cdectr.ca/mandats-projets/programme-imparc), une douzaine d’agents d’information sillonnent les parcs et les parcs-écoles de la ville au cours de la période estivale afin d’informer et de sensibiliser les citoyens au respect des autres, de l’environnement et des règlements municipaux. Une telle initiative contribue à offrir un milieu de vie agréable et sécuritaire aux enfants de la région.

1. Des services sociaux et des soins de santé accessibles

* Par exemple, le [Groupe de travail montérégien en orthophonie et développement du langage](http://www.premierspaschamplain.org/gtm-odl.html) réunit des acteurs de différents secteurs afin de soutenir le développement de la communication et du langage chez les tout-petits.

**Données régionales – nombre de tout-petits**

Nous vous invitons à utiliser ces données pour compléter vos outils de communication (communiqué, allocution, lettre d’opinion, etc.)

* + - Bas-Saint-Laurent : 6 % de la population, plus de 11 000
    - Saguenay−Lac-Saint-Jean : 6 % de la population, 17 000
    - Capitale-Nationale : 6 % de la population, plus de 45 000
    - Mauricie : 5 % de la population (plus de 14 000
    - Estrie : 6 % de la population (plus de 20 000)
    - Montréal : 7 % de la population (plus de 130 000)
    - Outaouais : 7 % de la population (plus de 26 000)
    - Abitibi-Témiscamingue : 7 % de la population (plus de 10 000)
    - Côte-Nord : 7 % de la population (plus de 6 000)
    - Nord-du-Québec : 11 % de la population (5 000)
    - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine : 5 % de la population (plus de 4 000)
    - Chaudière-Appalaches : 7 % (28 000)
    - Laval : 7 % de la population (28 000)
    - Lanaudière : 7 % de la population (34 000)
    - Laurentides : 6 % de la population (38 000)
    - Montérégie : 7 % de la population (plus de 100 000)
    - Centre-du-Québec : 7 % de la population (16 000)

1. Dans le cadre de la campagne sociétale Tous pour les tout-petits, le message publicitaire est :

   Au Québec, 1 enfant sur 4 a de la difficulté à suivre à la maternelle.

   Une difficulté qu’il risque de traîner toute sa vie.

   Ils ont besoin de nous tous pour avancer. Des solutions existent. [↑](#footnote-ref-1)